

# JOIGNY

infos



ANIMATIONS

Décembre en fête

SPORT

Des Joviniens récompensés

URBANISME

Un jardin de lecture



[WWW.VILLE-JOIGNY.FR](http://WWW.VILLE-JOIGNY.FR)

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2022 #143



## Nicolas Soret

Vice-Président de la région Bourgogne Franche-Comté  
Président de la communauté de communes du Jovinien  
Maire de Joigny

### Un nouvel obstacle

Depuis 2 ans et demi et le début de notre mandat, je suis souvent venu vers vous afin de vous expliquer comment nous nous organisons pour faire face aux crises, successives, que connaît notre pays, et notre ville. Ce fut le cas lors de de l'épidémie du COVID, avec ses différentes phases de confinement, ou encore lorsque la collectivité s'est vue appliquer, une première fois, une hausse terrible de ses dépenses d'énergie.

Aujourd'hui encore, et comme vous le savez probablement, il nous faut nous préparer à des décisions compliquées. L'inflation et plus précisément celle touchant aux factures de gaz et d'électricité, vient s'ajouter aux différentes charges que l'Etat a fait le choix de nous confier ces derniers temps. A l'heure où j'écris ces lignes, les montants sont tout simplement abyssaux et ne sont pour le moment absolument pas accompagnés par l'Etat, dont nous attendons les derniers arbitrages. J'ai eu l'occasion de vous présenter la situation à travers une lettre que chacune et chacun d'entre vous a dû recevoir.

Partout en France, les collectivités sont amenées à prendre des mesures visant à faire des économies drastiques. Je sais que

cette situation touche aussi nos entreprises et nos commerces, sans même parler des particuliers, jusqu'ici protégés par le bouclier tarifaire énergétique, mais qui constatent cette inflation sur tout le reste de leurs dépenses.

Cette situation va nous amener à faire des choix parmi nos politiques publiques. Nous continuerons néanmoins au mieux à protéger les plus démunis, quelle que soit la forme de leurs difficultés. Je souhaite par ailleurs que nous préservions au mieux notre ville, son patrimoine, son attractivité, son environnement et surtout, que Joigny reste une ville pleinement ambitieuse.

Cette crise climatique est le signal que nous devons accroître nos transformations, ce qui nous poussera à prioriser les économies d'énergie et l'adaptation de nos infrastructures, pour léguer à nos enfants une ville pleinement en situation de faire face aux évolutions de notre environnement. Un mal, pour un mieux.

Dans les semaines qui viennent, nous bouclerons le budget 2023 avec l'ensemble des décisions qui devront nous permettre de passer ensemble ce nouvel obstacle.

Très respectueusement,  
Nicolas Soret  
Maire de Joigny

# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

EN VEDETTE	<b>4-5</b>
ARRÊT SUR IMAGES	<b>6-7</b>
SENIORS	<b>8</b>
URBANISME	<b>9</b>
L'INFO EN BREF	<b>10-11</b>
DOSSIER	<b>12-15</b>
URBANISME	<b>16</b>
ÉDUCATION	<b>17</b>
INTERCOMMUNALITÉ	<b>18</b>
ENVIRONNEMENT	<b>19</b>
SPORT	<b>20</b>
PATRIMOINE	<b>21</b>
TRIBUNES	<b>22</b>
INFOS PRATIQUES	<b>23</b>

# HALLOWEEN



© Anthony Prosper

© Anthony Prosper



© Anthony Prosper



© Anthony Prosper

## 300 PETITS MONSTRES DANS LA RUE

Mercredi 2 novembre, l'après-midi, la Ville de Joigny organisait un défilé de Halloween ouvert à tous les enfants. Ils étaient environ 300 à déambuler dans les rues du centre-ville, à la recherche de bonbons qu'offraient les commerçants sur le parcours. Petits monstres, petites sorcières, personnages de films ou de dessins animés : les déguisements étaient soignés ! Le centre de loisirs municipal et le centre de loisirs de l'Union sportive de Joigny ont participé aux festivités. Elles se poursuivaient dans les salons de l'Hôtel-de-Ville avec un spectacle intitulé « Potion magique » et un goûter. Un moment apprécié au milieu des vacances d'automne.



## Rectorat

Le recteur de l'académie de Dijon, Pierre N'Gahane, était en visite, le 11 octobre. Cette visite s'est tenue dans le cadre du label Cités éducatives, attribué à Joigny en janvier. Les projets-phares déclinés via ce label ont été présentés au recteur, qui a visité l'école Saint-Exupéry, le collège Marie-Noël et le lycée Louis-Davier.



## 1<sup>er</sup> RVY

Dimanche 6 novembre, une cérémonie s'est tenue au mémorial de la façade de l'Hôtel-de-Ville à l'occasion du 78<sup>e</sup> anniversaire du départ, depuis Joigny, du 1<sup>er</sup> Régiment des Volontaires de l'Yonne (RVY). Le 7 novembre 1944, il partait rejoindre la première armée du Maréchal de Lattre de Tassigny pour libérer l'Alsace. Une délégation d'élus du pays de Thann, en Alsace, était présente lors de cette cérémonie.



## Prévention

Le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est réuni mardi 20 septembre, sous la présidence du maire et en présence de nombreux partenaires. Le CLSPD est l'occasion d'un bilan des actions menées mais aussi d'échanges pour la mise en place d'actions communes en matière de sécurité et de prévention.

## Thé dansant

La semaine bleue a été célébrée durant la première semaine d'octobre, avec un large choix d'activités et de découvertes pour les aînés de Joigny et du Jovinien. Un après-midi dansant, animé par l'orchestre Florence Pariot, s'est par exemple tenu dans les salons de l'Hôtel-de-Ville le 6 octobre après-midi.



© Anthony Prosper

## Escape-games

« Mystère au manoir » était le titre de l'escape-game proposé à deux reprises à la médiathèque Olympe-de-Gouges, au cours des vacances scolaires. Elaboré par Fabien Dufour d'après le roman d'Alexandra Zaba, le jeu était destiné à un public adolescent et adulte. Les deux séances affichaient complet. Un succès !



## Point-Justice

Un Point-Justice existe désormais sur le site du centre communal d'action sociale (CCAS). Une convention a été signée le 20 septembre par tous les partenaires. Ouvertes à tous, gratuites, des permanences ont lieu le 2ème vendredi du mois. Elles sont assurées par une juriste qui informe les habitants à propos de leurs droits, qui les oriente et les conseille dans leurs démarches d'ordre juridique.



© Anthony Prosper

## SENIORS

Bernadette Monnier | Adjointe déléguée aux seniors

# QUELLE VILLE VOULONS-NOUS POUR DEMAIN ?



© Anthony Prosper



**Notre commune est engagée** depuis 2019 sur le chemin du label Ville amie des aînés. Un label exigeant, qui, s'il nous est attribué, officialiserait notre engagement à adapter l'offre de services et d'équipements nécessaires à l'épanouissement de tous, jeunes et moins jeunes, dans le cadre d'une démarche concertée.

Dans le numéro 130 du Joigny infos, en février 2021, un questionnaire de huit pages, ouvert à tous, était proposé pour recueillir vos opinions à propos de différents domaines (habitat, transport/mobilité, information/communication, etc.) L'idée est à présent, à partir de vos réponses, de prioriser nos champs d'actions et d'analyser les besoins de tous les publics. Une restitution publique vous sera présentée le 10 décembre (lire par ailleurs).

Des ateliers suivront. Des ateliers citoyens, là encore ouverts à tous, qui serviront à décliner vos priorités selon différentes thématiques. L'enjeu peut ainsi être résumé : « Aujourd'hui, comment vivez-vous à Joigny et dans 10, 15 ou 30 ans, comment aimeriez-vous trouver votre ville ? »

Les ateliers auront lieu : mardi 10 janvier de 9h à 11h à l'espace jeunes (rue des Ingles); mardi 17 janvier de 9h à 11h à la maison des associations (rue de la Guimbarde) ; mardi 24 janvier de 15h30 à 17h30 à la brasserie des Voyageurs (avenue Gambetta); mardi 21 février de 9h à 11h à l'espace jeunes ; mardi 28 février de 9h à 11h à la maison des associations et mardi 7 mars de 15h30 à 17h30 à la brasserie des Voyageurs. Les thématiques seront les suivantes : espaces extérieurs et bâtiments, habitat, transport et mobilité, information et communication, lien social et solidarité, culture et loisirs, participation citoyenne et emploi, autonomie, services et soins.

Un autre rendez-vous est donc fixé au samedi 10 décembre, de 14h à 16h, à la salle polyvalente de l'école Albert-Garnier (rue Albert-Garnier). Au cours de la réunion sera présentée la restitution du questionnaire proposé à tous. Les informations pour intégrer le comité de pilotage lié à l'obtention du label Ville amie des aînés seront également données aux participants.

## URBANISME

Richard Zeiger | Adjoint au maire délégué à l'urbanisme

# VOS IDÉES POUR LES QUAIS



**La municipalité** a fait le choix d'une large concertation à propos de la requalification des quais de l'Yonne, du mail et de la baignade. Une première phase vient de s'achever.

De fin juin à début septembre, vous pouviez faire part de vos attentes en répondant à un questionnaire disponible sur papier, ainsi que dans le Joigny infos n°140, et en ligne. Trois « murs du projet » étaient aussi disponibles au restaurant le QG, au Marché et dans le hall de la mairie. Des contributions libres pouvaient bien sûr être transmises.

Les questionnaires ont reçu 262 réponses. Trente-cinq remarques ont été écrites sur les « murs du projet » et trois contributions ont été reçues. Ce recensement de vos attentes est une étape préalable aux premières réflexions, aux premières esquisses. Vous serez à nouveau sollicités !

Vos réponses aux questions montrent un plébiscite pour les **mobilités douces**. Des cheminements piétons sécurisés sont souhaités, ainsi que des pistes cyclables et des aménagements accessibles à tous.

Vous souhaitez aussi des **espaces de jeux, du mobilier urbain** – tables, bancs, transats – pourquoi pas des espaces sportifs et un « **espace vivant** », un « lieu de vie » pour boire un verre. Les Joviniens ayant répondu sont favorables à un lieu animé : musique, spectacles...

Puis, 80 % des répondants indiquent qu'il n'y a actuellement pas assez de végétaux. La **végétalisation** de l'espace fait l'unanimité ! L'ambiance est souhaitée naturelle, en mouvement. L'idée est de retrouver davantage de **biodiversité** dans l'espace public ou sur les berges. L'idée est aussi de valoriser le site de l'ancienne baignade. Vous y souhaitez des animations, à hauteur de 71 %.

Et la voiture ? Selon les réponses, elle doit trouver une place moindre... mais il faut tout de même lui conserver un espace dans le secteur.





## Chantier-jeunes d'automne

Un chantier-jeunes s'est déroulé du 24 au 29 octobre, à l'occasion des vacances scolaires d'automne. Il a réuni 13 filles et garçons de Joigny et de la communauté de communes du Jovinien. Au programme de ces cinq jours : déménagement d'une salle à l'espace jeunes, aide aux associations Bouchons 89 et Les Restos du coeur, peinture, rangement de sous-sols avec la Simad, peinture d'un hall avec Domany, travaux sur les bancs de la ville...

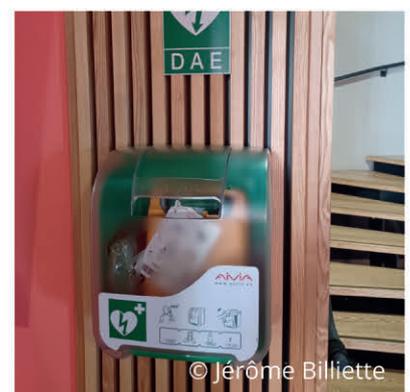
## Logement seniors

L'association Nos aînés heureux et la Ville de Joigny organisent des ateliers sur le thème du logement des seniors. Les rendez-vous, gratuits, s'adressent aux seniors et à leurs familles, aux aidants. Lire également en page 23.



## Dans le Jura

Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 octobre, Joigny, ville natale de Marcel Aymé, a été reçue avec les honneurs à Dole (où l'auteur a grandi), à l'occasion du Week-end Gourmand du chat perché. Les vins et les mets jovinien y ont été promus par la délégation qui était conduite par le maire, Nicolas Soret.



## Défibrillateurs

Huit défibrillateurs supplémentaires ont été installés : ils se situent au Marché couvert, à la Halle aux grains, salle Debussy, à la Maison des associations, au Pôle formation, au cinéma Agnès-Varda, aux services techniques.

## Fleurissement

La Ville de Joigny organise, chaque année, un concours communal de fleurissement, en collaboration avec l'office de tourisme. Des chèques cadeaux ont été offerts aux lauréats.



## En vacances

Une cinquantaine d'enfants était accueillie au centre de loisirs municipal à l'école Saint-Exupéry durant les deux semaines des vacances scolaires d'automne. Au menu des activités, les grands classiques (jeux, sport, cuisine), mais aussi la préparation du défilé d'Halloween et une visite de la Pyramide du Loup en Puisaye.

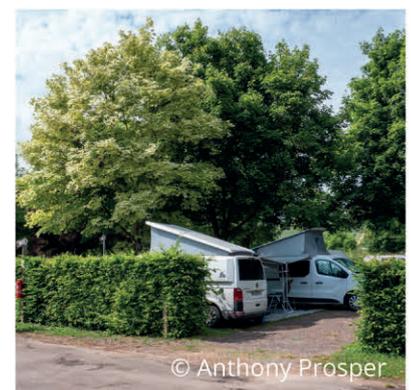
## Journée du Souvenir

Mardi 1<sup>er</sup> novembre, une cérémonie était organisée au carré militaire du cimetière en partenariat avec le Souvenir français, dans le cadre de la Journée nationale du Souvenir. L'association se charge d'entretenir les tombes des soldats morts pour la France.



## Visite

Le 28 octobre, Anne Coste de Champeron, secrétaire générale aux affaires régionales, adjointe au Préfet de région et Rachid Kaci, sous-préfet de l'arrondissement, étaient accueillis pour une présentation des grands projets. Une réunion de travail a suivi la visite des sites.



## Camping fleuri

Le Département et Yonne tourisme ont levé le voile sur le palmarès 2022 du concours des Villes et villages fleuris. Dans la catégorie des campings fleuris, les félicitations du jury ont été attribuées au camping municipal.

## DOSSIER

Anne Mielnik-Meddah | Adjointe au maire déléguée aux affaires culturelles et événementiel

### BIENVENUE EN DÉCEMBRE



En décembre, à Joigny, prenez plaisir à découvrir les diverses animations proposées par les services de la Ville ! Elles s'adressent à toute la famille et offrent un large choix d'activités.

Ne manquez pas le désormais traditionnel Marché de Noël, samedi 3 et dimanche 4 décembre : il sera l'occasion d'inaugurer les lumières de Noël au coeur d'une place Jean-de-Joigny superbement décorée par nos agents. Tout le programme de la vingtième édition du Marché - déjà ! - figure au dos de votre Joigny infos, ainsi que les autres rendez-vous.

Passez des moments chaleureux en allant à la rencontre de nos artisans et commerçants, profitez des spectacles, des moments musicaux, essayez les ateliers créatifs, prenez le temps de découvrir une exposition, promenez-vous dans les rues pour découvrir les illuminations.

La magie de décembre, c'est maintenant. Laissez-vous guider. Laissez-vous surprendre !





## DOSSIER

Anne Mielnik-Meddah | Adjointe au maire déléguée aux affaires culturelles et événementiel

# DÉCEMBRE EN FÊTE

## *Samedi 3 décembre*

### **Contes de Grimm**

Lecture d'un conte par Agnès Cathelin. Dès 5 ans.  
**14h30** – médiathèque Olympe-de-Gouges – gratuit

## *Mercredi 7 décembre*

### **Audition de piano**

Elèves des classes de piano du Conservatoire.  
**18h30** – salle Claude-Debussy – gratuit

### **Coloriages magiques**

Atelier numérique « Coloriages magiques », pour colorier sur tablette. À partir de 6 ans.  
**14h30** – bibliothèque de La Madeleine – gratuit

## *Samedi 10 décembre*

### **Les chalets de la rue Cortel**

Venez à la rencontre de nos artistes, artisans et créateurs.

**De 10h à 19h** – rue Gabriel-Cortel

### **Contes de Grimm**

Lecture de contes pour enfants dès 5 ans.  
**15h** – bibliothèque de La Madeleine – gratuit

### **Café lecture**

Echanges autour des livres pour faire part des nouveautés et partager des coups de cœur.

**15h** – médiathèque Olympe-de-Gouges – gratuit, sur inscription au **03 86 91 47 52**

### **Concert de La Clik !**

Orchestre de musiciens et de non-musiciens dirigé par l'accordéoniste Alejandro Barcelona.

**20h30** – salle Claude-Debussy – gratuit

## *Dimanche 11 décembre*

### **Les chalets de la rue Cortel**

Venez à la rencontre de nos artistes, artisans et créateurs.

**De 10h à 19h** – rue Gabriel-Cortel

## *Lundi 12 décembre*

### **Soirée avant-première au cinéma**

À l'affiche, La moindre des choses, en présence du réalisateur Nicolas Philibert.

**20h15** – cinéma Agnès-Varda – tarifs habituels du cinéma

### **Jazz**

Audition des élèves des classes de jazz du Conservatoire.

**19h30** – salle Claude-Debussy – gratuit

## *Mardi 13 décembre*

### **Audition de Noël**

Classes de sax, cordes, guitares, ukulélés, clarinettes, trompettes du Conservatoire.

**18h30** – salle Claude-Debussy – gratuit

## *Mercredi 14 décembre*

### **Atelier Sayonne'ara**

Atelier autour du Japon et du prix littéraire Sayonne'ara, à partir de 8 ans.

**14h30** – bibliothèque de La Madeleine – gratuit

### **Biblio games**

Jeux sur Nintendo switch, dès 7 ans.

**15h** – médiathèque Olympe-de-Gouges – gratuit, sur inscription au **03 86 91 47 52**

## *Jeudi 15 décembre*

### **Audition de Noël**

Classes de batteries, atelier rythmique, trombone/tuba, chant, flûtes du Conservatoire.

**18h30** – salle Claude-Debussy – gratuit

## *Samedi 17*

### **Les chalets de la rue Cortel**

Venez à la rencontre de nos artistes, artisans et créateurs.

**De 10h à 19h** – rue Gabriel-Cortel

### **Lis et fabrique**

Pour découvrir une histoire et participer à une activité créative sur le thème de Noël. Dès 5 ans.

**15h** – médiathèque Olympe-de-Gouges – gratuit, sur inscription au **03 86 91 47 52**

## Samedi 17

### Théâtre

« Fan-Club », comédie humoristique de Fabrice Blind et Philippe Chaubet. Réservations au **06 09 80 84 85**.

**21h** – salle Claude-Debussy – 18 €

## Dimanche 18 décembre

### Les chalets de la rue Cortel

Venez à la rencontre de nos artistes, artisans et créateurs.

**De 10h à 19h** – rue Gabriel-Cortel

### One-man-show

« Naturellement drôle », un spectacle de l'humoriste Michel Vivacqua. Réservations au **06 09 80 84 85**.

**16h** – salle Claude-Debussy – 18 €

## Mercredi 21 décembre

### Spectacle

« Hector et Lola », pour tous dès l'âge de 5 ans. La compagnie de théâtre Matikalo, installée à Briennon, a pensé cette création de façon ludique, naïve et musicale, pour aborder les thématiques de l'exclusion et de la différence.

**15h30** – salons de l'Hôtel-de-Ville – gratuit

## Samedi 24 décembre

### Les chalets de la rue Cortel

Venez à la rencontre de nos artistes, artisans et créateurs.

**De 10h à 17h** – rue Gabriel-Cortel

## Samedi 31 décembre

### Théâtre

« Sexe, arnaque et tartiflette », spectacle humoristique de et avec Cécile Batailler et Philippe Gruz. Réservations au **06 09 80 84 85**.

**19h et 21h** – salle Claude-Debussy – 25 €

## Dimanche 8 janvier

### Concert

Harmonie et orchestre junior vents du Conservatoire.

**17h** – salle Claude-Debussy – gratuit

### La boîte aux lettres du Père Noël

Envoyez votre lettre au Père Noël !  
Jusqu'au 21 décembre, place Gabriel-Cortel.

### Le calendrier de l'Avent des commerçants

Gagnez des cadeaux de vos commerçants  
et artisans de Joigny !  
Jeu-concours jusqu'au 24 décembre. Tirages au  
sort les samedis 3, 10, 17 et 24 décembre.

### Expositions

#### Cartographie du territoire

Photographies de Chanweï Tang  
Médiathèque Olympe-de-Gouges  
Place du Général-Valet

#### Jusqu'au 15 janvier

Mercredi et samedi de 10h à 18h,  
vendredi de 14h à 19h  
Entrée libre

#### Easty and Westy

Boîtes en carton de Vincent Millet  
L'App'art, rue Gabriel-Cortel

#### Jusqu'au 4 décembre

Du mercredi au samedi de 10h à 19h  
Entrée libre

#### Mangas

Exposition autour des mangas  
(prêtée par la bibliothèque départementale de l'Yonne)  
Bibliothèque de La Madeleine

#### Jusqu'au 31 décembre

Mardi de 14h à 18h  
Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h  
Vendredi de 14h à 18h  
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h  
Entrée libre

## URBANISME

Richard Zeiger | Adjoint au maire délégué à l'urbanisme

# UN JARDIN DE LECTURE EN PROJET POUR 2023



**Inscrits** dans la convention pluriannuelle du renouvellement urbain (2019-2024) afin d'ouvrir et de valoriser le cœur du quartier de La Madeleine, les travaux d'aménagement d'un square dans le centre commercial

sont programmés pour le début de l'année 2023. Le projet a été présenté aux commerçants et structures installées à proximité, à l'occasion d'une réunion, lundi 19 septembre.

L'opération commencera par la démolition du rez-de-chaussée de l'ancien relais assistance maternelle (Ram) ainsi que du local poubelles, qui sera remplacé dans le sous-sol de l'ex-Ram (\*), avec toujours un accès au pied du bâtiment E de la Simad.

Le niveau du terrain sera ensuite modifié pour être uniforme, au même niveau que celui de l'esplanade de la bibliothèque et du reste du centre commercial.

Enfin, l'aménagement de l'espace sera en continuité avec la place Colette. L'allée sera reprise, des cheminements piétons en bois seront réalisés dans l'actuel parc de l'ex-Ram et l'ensemble comprendra de la végétation et des assises.

Cet espace est destiné à devenir un Jardin de lecture, en lien avec la bibliothèque. Une pergola sera construite le long de l'avenue de Mayen, où le stationnement actuel sera conservé.

Cette opération fait l'objet de financements de la part de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru), de l'Etat ainsi que de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

(\*) Le relais assistance maternelle a déménagé dans les anciens locaux du 28<sup>e</sup> Groupe géographique (bâtiment Adrien-Durand).

## CONTRAT D'ÉDUCATION SPORTIVE, C'EST PARTI !



© Anthony Prosper



**Dans le cadre** du label Cité éducative qui lui a été attribué en début d'année, la Ville de Joigny, en partenariat le comité USEP de l'Yonne (Union sportive de l'enseignement de premier degré) et l'USJ (Union sportive de Joigny) lance son premier Contrat Local d'Éducation Sportive : le « Clé sport. »

Le dispositif a été inauguré jeudi 22 septembre, au stade de La Madeleine, à l'occasion de la journée du sport scolaire co-organisée par la Ville, l'USEP et l'USJ. Pas moins de 385 enfants des quatre écoles élémentaires de la commune étaient réunis. Participaient à ce grand rendez-vous aux côtés des élus joviens Nicolas Briolland, inspecteur de l'éducation nationale ; Eric Frémion, représentant Jeunesse et sport ainsi que des représentants de l'USEP et de l'USJ.

Une journée pour les maternelles a eu lieu la semaine suivante.

Le « Clé sport » est destiné à renforcer la pratique sportive au sein de toutes les écoles maternelles et élémentaires de la commune et à proposer aux élèves,

de la petite section au CM2, des parcours sportifs variés. Le projet est soutenu par l'ANCT et le Ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre du label Cité éducative.

Le dispositif « Clé sport », dont vont également bénéficier les structures multi-accueil (crèches) de Joigny, se déclinera en plusieurs actions :

- cycles d'interventions sportives dans les établissements (tennis, tennis de table, aikido, basket, karaté, athlétisme, danse urbaine, trottinette, savoir rouler à vélo...) avec les différentes sections de l'USEP et de l'USJ ;
- participation à des journées de rencontres sportives ;
- dans ce cadre, toutes les écoles seront affiliées à l'USEP et accompagnées pour une demande de labellisation « Génération 2024 » ;
- l'objectif est aussi d'intégrer des actions de prévention et de favoriser l'implication des parents.

A l'initiative de la Ville de Joigny, les écoliers ont reçu une gourde aux couleurs des Cités éducatives pour les accompagner dans leurs pratiques sportives tout au long de l'année.



## INTERCOMMUNALITÉ

Nicolas Soret | Maire de Joigny, Président de la CCJ, Vice-Président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

# PISCINE, DES CHANGEMENTS À PRÉVOIR



**Le règlement intérieur** de la piscine intercommunale, située rue Lavoisier à Joigny, a été modifié et approuvé par les élus, lors de la réunion du conseil communautaire du 28 septembre dernier.

Les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans doivent désormais et obligatoirement porter une couche spéciale baignade. Puis, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le port du bonnet de bain sera obligatoire pour tous les usagers, pour des raisons d'hygiène et pour préserver la qualité de l'eau des bassins.

Ces changements dans le règlement interviennent en même temps que d'autres, décidés face à la flambée du coût de l'énergie. Rappelons que la piscine est gérée directement par la communauté de communes du Jovinien. Et qu'il s'agit d'un équipement particulièrement énergivore pour notre collectivité.

Plusieurs communes, en raison de l'augmentation de la facture énergétique, ont même pris la décision de fermer leurs piscines jusqu'à nouvel ordre. A la communauté de communes du Jovinien, un groupe de travail spécifique a été fondé, avec un élu de chacune des 19 communes membres, pour rendre des propositions qui seraient sources d'économies avant le vote du budget 2023.

Retenons déjà que :

- la température de l'eau a été baissée d'un degré ;
- le dispositif des bébés-nageurs du dimanche matin est suspendu. Règlementairement, l'organisation des séances hebdomadaires obligeait à pousser la température de l'eau à 32 degrés. Ce qui est extrêmement consommateur d'énergie. Un nouveau créneau et une nouvelle activité ne demandant pas de chauffer l'eau à 32 degrés sont mis en place pour les 4-6 ans, le mercredi de 14h à 14h45 : c'est le « jardin aquatique. » Les enfants de moins de six ans peuvent évidemment toujours être accueillis à la piscine, durant les horaires d'ouverture au public, notamment dans l'espace pataugeoire qui s'adresse spécialement à eux et qui reste chaud ;
- la centrale d'air sera changée, l'actuelle étant arrivée en fin de vie. Ce changement de système, pour une centrale d'air plus récente, devrait permettre de réaliser des économies d'énergie. Ces travaux, lourds, nécessiteront de fermer la piscine à partir du début des vacances de Noël et jusqu'au retour des vacances de février. Les clubs comme les établissements scolaires ont été informés. Ils pourront durant cette période aller à la piscine de Migennes et les établissements scolaires ont été invités à bâtir leurs plannings en tenant compte de cette fermeture pour travaux de deux mois.

## ENVIRONNEMENT

Frédérique Colas | Conseillère départementale, première adjointe au maire

# LES JARDINS DU COTEAU, DU CHAMP À L'ASSIETTE !



© Anna Meyroune



**Ils vous attendent !** Les Jardins du Coteau sont nouveaux et ouverts à tous les publics. Qui sont-ils ? Comment fonctionnent-ils ?

Ce maraîchage, sur 2,5 hectares de terrains appartenant à la Ville de Joigny dont 770 m<sup>2</sup> de serres, fonctionne depuis plusieurs mois et les premières récoltes de fruits et légumes – bio – sont commercialisées depuis juillet. Ils sont un support d'insertion pour l'équipe travaillant sur place.

Rappel : en 2021, la Ville de Joigny a initié la création d'un atelier-chantier d'insertion autour du maraîchage biologique. Il s'agissait de répondre à un triple enjeu sur le territoire : social, environnemental, sanitaire. Pour relever ce défi et à l'issue d'un appel à projets, l'association Les Serres de Près, filiale du groupe Vitamine T (premier groupe d'entreprises inclusives en France) s'est implantée à Joigny et a fondé les Jardins du Coteau, à côté des serres municipales, en bordure du quartier prioritaire de La Madeleine. Aujourd'hui, six salariés en parcours d'insertion travaillent aux Jardins, ainsi qu'une cheffe de culture, une conseillère

en insertion socio-professionnelle et une responsable de site. L'objectif est à terme d'atteindre un effectif d'une vingtaine de personnes et d'étendre la surface de production.

Les ventes des fruits et légumes bio, en vrac ou sous forme de paniers (cet été ont été proposées tomates, courgettes, pastèques... cet hiver ont attendu par exemple des choux), sont ouvertes à tous les publics le mardi, de 9h30 à 14h. Des salariés d'entreprises et de collectivités sont également devenus clients. Et bientôt, les récoltes des Jardins seront à la table des cantines scolaires de la commune, via un partenariat avec le groupe Elite restauration.

Les Jardins du Coteau ont été inaugurés mercredi 5 octobre dernier, en présence de nombreux invités et élus de Joigny et du Jovinien parmi lesquels Nicolas Soret, maire ; André Dupont, président du groupe Vitamine T ; Jean-Yves Doisy, directeur général du groupe Vitamine T ; Alix Bell, cheffe de projet des Jardins du Coteau et de représentants des partenaires du projet : Etat, Anru, MSA.



## SPORT

Mohamed Belkaid | Adjoint au maire délégué au sport

## JOIGNY RÉCOMPENSE SES SPORTIFS



**Organiser** une soirée des sportifs était un engagement pris pour ce mandat 2020-2026. La première soirée de remise des récompenses aux meilleurs sportifs de Joigny s'est déroulée mardi 15 novembre. Cette soirée a été l'occasion de réunir les acteurs de la vie sportive. Le palmarès 2022 est le suivant.

**Titres honorifiques.** David Le Corre pour sa présidence à l'USJ tennis de 2013 à 2022 ; à Michèle Tamborini, à Danse Harmonies depuis 1984 et présidente de 2011 à 2022 ; à Jimmy Deghal pour son coaching à l'USJ football de 2005 à 2022.

**Performance collective féminine.** July Abreu et Louane Cout-Schaeffer (1<sup>ère</sup> place en duo danse show-championnat de France).

**Performance collective masculine.** Tony Rodrigues, Thomas Brisson, Nino Giudice et Bryan Macedo, pour l'accès à la pré-nationale en tennis de table.

**Performance individuelle féminine.** Emilie Gruss (USJ athlétisme), 3<sup>e</sup> des championnats de France master sur 1.500m et vice-championne de France Master femme du 3.000m en salle ; championne de France Master du 1.500m en salle.

Leila Morand (USJ natation), championne de Bourgogne

Franche-Comté Natation Course 2022 sur 50m dos, 3<sup>e</sup> sur 100m dos et 50m papillon toutes catégories, championne de l'Yonne Natation Course toutes catégories sur 100m dos, 100m nage libre, et 50m dos, meilleure performance départementale sur 50m dos.

**Performance individuelle masculine.** Baptiste Senouque, vice-champion d'Europe de planeur radiocommandé 2022 et Vadim Lepleux (karaté), 1<sup>er</sup> au championnat de l'Yonne combat, 1<sup>er</sup> au championnat Bourgogne combat, 2<sup>e</sup> championnat Yonne Kata, 3<sup>e</sup> au championnat ligue régionale combat, 3<sup>e</sup> en coupe de France des corporations combat.

**Catégorie enfant de moins de 15 ans.** Côme Ribaucourt (basket), champion de France U15 M groupe B ; Léa Guillerm (karaté), championne en ligue régionale combat, championne de l'Yonne kata, deuxième en championnat de Bourgogne kata et première en championnat de Bourgogne combat.

**Prix de l'activité physique de la santé et du bien-être.** USJ section Sport santé.

**Prix du bénévolat.** Frédéric Martin, président de l'USJ pétanque de 2016 à 2021, trésorier depuis 2022, Samad Tahiri, depuis 2007 à l'USJ basket en tant qu'entraîneur, arbitre, responsable de groupe, Claude Pivat, créateur de l'USJ aikido et enseignant depuis 2016, Michel Detilleux, pour le club canin depuis 1996.

## ANTOINE BENOIST, PEINTRE ET SCULPTEUR DU ROI

IL CRÉÉ

LE 1<sup>ER</sup> MUSÉE

DE FIGURES EN CIRE



**Une rue de la commune** porte son nom. Antoine Benoist est sorti de l'anonymat en 1856, lors de l'achat par le musée de Versailles du buste de Louis XIV. Il est né à Joigny le 24 février 1632, selon le registre des naissances de la paroisse Saint-Thibault. Son père se prénomme Jehan ; il était menuisier-architecte et sculpteur sur bois et sa mère, Marie Hubert. On ne sait rien de précis sur son enfance à Joigny. On suppose qu'il a travaillé avec son père puis qu'il a rejoint Paris pour parfaire son art.

Les premières informations connues débutent en 1657. Il a 25 ans. A cette époque, Antoine Benoist est déjà peintre ordinaire du roi. Il délaisse la peinture pour remettre au goût du jour la céroplastie ou « l'art de modeler la cire » qui existait depuis l'Antiquité. Le Jovinien devient célèbre dans le tout Paris et en Angleterre. Il est alors l'unique sculpteur en cire colorée de Louis XIV ! En 1668, par lettre du roi, Antoine Benoist est autorisé à exposer dans toute l'étendue du royaume ses représentations en cire

des nobles de la cour. Il ouvre, deux siècles avant Grévin, le premier musée de figures en cire dans sa demeure de la rue des Saints-Pères. Antoine Benoist a été reçu membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture le 29 novembre 1681. Pour autant, il n'a jamais oublié sa ville natale. Ayant appris la centralisation des établissements charitables et hospitaliers, il a à plusieurs reprises effectué des dons en numéraire à l'Hôtel-Dieu Saint-Antoine. Il est mort à Paris le 9 avril 1717, à l'âge de 85 ans.

Si Joigny peut se prévaloir d'être le lieu de naissance de plusieurs artistes célèbres ayant donné un nom à ses rues, à l'instar de leur histoire, celle-ci est souvent voilée, voire méconnue car ne s'étant pas déroulée en ses murs. C'est le cas d'Antoine Benoist. Grâce aux recherches effectuées en 1861 par l'ancien secrétaire de la mairie de Joigny, M. Jossier, son lieu de naissance fut définitivement prouvé.



**Liste "Pour vous. Avec vous."****Joigny, la ville pour tous !**

Pour nos jeunes, nous avons lancé le Contrat Local d'Éducation Sportive qui doit permettre à nos écoliers de se voir proposer une pratique renforcée des disciplines sportives. Nos jeunes qui étaient au cœur de la visite de Monsieur le recteur de Bourgogne, venu observer comment sont utilisés les fonds octroyés dans le cadre du label « Cités éducatives ».

Pour préparer notre ville au vieillissement et l'adapter à tous, nous vous consultions sur le sujet du label « Villes amies des aînés » afin de connaître vos contributions. Le 10 décembre, à l'école Garnier, nous vous proposerons une restitution de réponses. La suite, ce sera un travail qui sera ouvert à toutes et tous.

De concertation également, il en est question avec le projet des quais. Nombre d'entre vous nous ont fait des propositions, elles doivent nous permettre de nourrir ce projet au long cours.

C'est de solidarité et d'écologie dont il était question lorsque nous avons inauguré les Jardins du Coteau. Un projet ambitieux qui vise à permettre à des personnes ayant connu des accidents de la vie, de reprendre attache avec le monde du travail, via cette structure d'insertion maraîchère. Une initiative qui a permis à notre ville d'être primée à l'occasion de la remise « des Mariannes de l'Yonne » dans la catégorie « citoyenneté et engagement ». Notre camping s'est vu aussi distingué par les « Villes et villages fleuris » avec les félicitations du jury dans la catégorie des campings fleuris.

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - Nicolas Soret - facebook : Pourvousavecvous2020

**Liste "L'Union pour le Jovinien"****Nos rues pourraient-elles encore être moins bien entretenues ?**

Vous êtes nombreux à nous interpeler sur l'état de dégradation avancée de la chaussée dans le vieux Joigny. De la rue haute-pêcherie à la place du pilori, en passant par le haut de la rue Cortel, l'état de la chaussée est déplorable - c'est d'ailleurs un miracle qu'il n'y ait pas eu ni d'accident, ni de chute à certains endroits...

Depuis plusieurs années, nous déplorons à longueur de tribunes et d'interventions en Conseil municipal, la saleté et le manque d'entretien général de nos rues. Si, et nous n'en doutons pas, les agents communaux font ce qu'ils peuvent pour ramasser les ordures laissées par des joviens indécents, force est de constater que cela ne suffit pas. Les réparations de type "sparadrap" sur la voirie sont bâclées, et démontrent au mieux un manque de savoir-faire, au pire, une négligence coupable de ceux qui dirigent notre ville, en laissant faire de tels "travaux"...

Promenez-vous vers la maison du pilori, des pavés typiques servaient de revêtement... ; dorénavant, en plein milieu de la rue, une immonde plaque de goudron vient cacher des travaux de réseau... Pourquoi ne pas avoir remis en état ? Et que dire de la fontaine, place du général Valet, dont les pierres servant de base se détachent petit à petit, dans l'indifférence la plus totale... Quel dommage ! Même les quelques atouts de notre ville sont laissés à l'abandon...

Le groupe de la droite et du centre - Nicolas Deiller, Céline Fouquereau, Jacques Courtat - facebook : L'Union pour le Jovinien

**Liste "Collectif Citoyen pour Joigny"****Plan de sobriété et austérité : quand la réalité économique rattrape les rêveurs...**

Fin octobre, les Joviens ont reçu une lettre du Maire rappelant l'augmentation des prix de l'énergie, et les conséquences pour notre ville. S'il est exact que cette hausse de prix est sans précédent, le courrier prend bien soin de ne pas mentionner une donnée essentielle de ce dossier : l'état pré-existant des finances de Joigny. Nous l'avons répété à chaque vote du budget : la dette a doublé en 10 ans, et il ne reste jamais de marge de manœuvre en fin d'année. Des choix d'investissements contestables ont été retenus par le passé. Il fallait 'voir en grand', dans une ville où près de 50% des habitants vivent dans des quartiers dits prioritaires. Bref, on a dépensé de l'argent que l'on avait pas.

Aujourd'hui, notre groupe s'interroge sur le caractère tardif des mesures prévues. Car, dès le budget 2022, certains marchés de l'énergie avaient déjà triplé en valeur absolue. Mais le Maire a préféré parler d'année 'ciseau' pour 2022, un jargon rassurant pour mieux faire passer la hausse des impôts fonciers, et espérer que 2023 irait mieux. Il n'en a rien été, et ce n'est que fin octobre que la municipalité réagit enfin, se posant en victime. Oui, toutes les communes sont impactées. Mais il est clair que celles dont les finances étaient saines avant la crise souffriront moins. Alors qu'à Joigny, la fiscalité et le report des investissements risquent malheureusement d'être notre lot de demain.

## Ateliers thématiques pour les seniors

La Ville et l'association Nos aînés heureux proposent des ateliers gratuits et ouverts à tous, sur le thème du logement des seniors (Joigny infos n°141). Les prochains rendez-vous auront lieu mardi 13 décembre à 9h30, à la pépinière d'entreprises (avenue de Sully prolongée), sur le thème : « Organiser une colocation seniors. » Ensuite : mardi 10 janvier (9h30 à la pépinière d'entreprises) sur le thème « Préparer son nouveau lieu de vie » et mardi 24 janvier (9h30 au centre communal d'action sociale, rue Jules Dumont d'Urville derrière le cinéma). Pour aller plus loin, les après-midi sont réservés à des conseils personnalisés, sur rendez-vous à prendre au 03 72 60 57 00 (mail : contact@nosainesheureux.fr)

## Horaires d'ouverture de la mairie

Les horaires d'ouverture au public de la mairie sont les suivants, depuis le 3 octobre : lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30 (fermée le matin), mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 14h à 16h30 (fermée le matin), samedi de 8h à 12h pour une permanence de l'état-civil.

Les horaires sont les mêmes pour le service scolaire. Pour le service des eaux, fermeture en plus le jeudi matin.

A noter que la mairie sera fermée au public les samedis 24 et 31 décembre.

## Centre de loisirs fermé

Attention : le centre de loisirs municipal sera fermé durant les vacances scolaires de fin d'année, du lundi 19 décembre au mardi 3 janvier. L'espace jeunes le sera également, durant la même période.

## Conseils municipaux et communautaires

Voici les dates des prochains séances du conseil municipal de Joigny et du conseil de la communauté de communes du Jovinien. Conseil municipal : mardi 13 décembre à 19h à la salle des Champs-Blancs (avenue d'Amelia). Conseil communautaire : lundi 12 décembre à 19h également à la salle des Champs-Blancs.

## Votre Joigny infos évolue

En 2023, le magazine d'informations municipales Joigny infos deviendra trimestriel. Ce changement intervient pour des raisons économiques, la Ville devant faire face à une très forte hausse de ses dépenses d'énergie. L'augmentation du prix du papier tout au long de l'année 2022 est également à prendre en considération.

Vous retrouverez, au quotidien, informations pratiques et reportages sur les réseaux sociaux - Facebook, Instagram - et sur le site internet de la Ville de Joigny ainsi que sur les panneaux lumineux. Toutes les deux semaines, sur les réseaux sociaux toujours et sur le site internet, la nouvelle lettre d'informations Bougez à Joigny vous fera part des différentes animations, sorties, spectacles, conférences, expositions... organisés ici et là. Après ce dernier numéro de l'année 2022, un prochain Joigny infos sera publié au mois de mars 2023.

**Mairie** : 3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex - <http://www.ville-joigny.fr> - Facebook : ville de Joigny  
Tél. **03 86 92 48 00** - Fax : **03 86 92 48 01** - [mairie@ville-joigny.fr](mailto:mairie@ville-joigny.fr)

Ouverte les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, les mardis de 14h à 17h30 (fermée le matin), les vendredis de 14h à 16h30 (fermée le matin). Le samedi, permanence état-civil de 8h à 12h.

Cartes nationales d'identité et passeports : uniquement sur rendez-vous

**"Allo mairie"** : le **0 8000 89306** est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

**Police municipale** : place Jean de Joigny du lundi au samedi midi. Tél. & fax **03 86 62 09 38**

[police.municipale@ville-joigny.fr](mailto:police.municipale@ville-joigny.fr) - [mickael.mestre@ville-joigny.fr](mailto:mickael.mestre@ville-joigny.fr)

**Médiateurs de la ville** : lundi de 13h30 à 18h, mardi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h30, mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30, jeudi de 9h30 à 12h et de 13h à 18h, vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 19h.

Tél. **06 35 51 61 92, 09 72 47 87 87, 06 75 31 07 96.**

**Déchèteries** : Joigny et Saint-Julien-du-Sault, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, les lundis de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h. Fermées les dimanches et jours fériés.

**Pharmacies** : Les officines ouvertes le lundi - Matin et après-midi : pharmacies du Marché (14 quai Ragobert) et pharmacie de l'Hôpital (14 av. Gambetta) - Après-midi : pharmacie Tran (8 rue Gabriel Cortel).

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche : composez le 3237 (service audiotel - 34 c. la minute)

**Violences conjugales** : **3919**, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

✦ **Tout le week-end au marché couvert et sur la place du 1<sup>er</sup> RVY**  
Une soixantaine d'exposants, présence exceptionnelle du père Noël dans sa maison, manèges, vin chaud, marrons...

## *Samedi 3 décembre*

### **Déambulation des lutins du terrier**

De 10h à 11h - marché hebdomadaire sous la halle du marché  
11h30 - place du centre commercial de La Madeleine  
15h - avenue Gambetta  
16h - Espace Jean de Joigny  
17h - place Jean de Joigny  
18h30 - sous la halle du marché

### **« L'atelier des lutins »**

De 15h à 18 : atelier créatif - Espace Jean de Joigny

### **Inauguration officielle des lumières de Noël en ville**

Lancement depuis la place Jean de Joigny qui aura revêtu sa décoration sucrée !  
Arrivée surprise du père Noël puis déambulation chantante à 17h30

### **Ouverture du marché de Noël ✦**

18h - marché couvert et chalets place du 1<sup>er</sup> RVY

### **Concert avec le groupe Orphéon (reprises pop rock)**

De 19h à 21h - place du 1<sup>er</sup> RVY

### **Feu d'artifice**

20h - public place du 1<sup>er</sup> RVY

### **Fermeture du marché de Noël à 22h**

## *Dimanche 4 décembre*

### **Ouverture du marché de Noël**

10h - marché couvert et chalets place du 1<sup>er</sup> RVY

### **Déambulation des lutins du terrier**

11h - marché couvert  
15h - rue Gabriel Cortel  
16h - marché couvert

### **Fermeture du marché de Noël à 18h**

